

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)  
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
PROCÈS-VERBAL

Réunion du ..... 10 septembre 2020  
Heure ..... 14 h  
Lieu ..... CHACUN CHEZ-SOI (RÉUNION ZOOM)

PRÉSENCES – La présence de 117 personnes a été enregistrée.

OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 12.

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**

Pascale Charest propose Jérôme-Melville Giguère. Il accepte et est élu président d'assemblée.

Philippe de Grosbois présente les directives à suivre afin de faciliter les échanges au cours de cette assemblée à distance.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Recommandation 1**

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux du 23 janvier et du 14 mai 2020
  - 3.1. Adoptions
  - 3.2. Suivis
4. Nouveaux membres
5. Fonctionnement de l'assemblée générale
6. Élections
  - 6.1. Élection des vérificateurs pour 2019-2020 (2 postes)
  - 6.2. Comité des relations du travail pour 2020-2021 (2 postes)
  - 6.3. Comité permanent de prévention / PO-34 et PO-35 (2 postes)
  - 6.4. Comité santé et sécurité pour 2020-2021 (3 postes + 1 substitut)
  - 6.5. Comité d'action et de concertation en environnement (4 postes)
  - 6.6. Comité de veille interculturelle (5 postes)
  - 6.7. Comité-conseil sur la recherche (au moins 1 poste)
  - 6.8. Comité d'aménagement des locaux (3 postes)
  - 6.9. Équipe santé mieux-être (3 postes)
  - 6.10. Comité de toponymie (2 postes)
  - 6.11. Comité d'élections pour 2020-2021 (4 postes)
  - 6.12. Conseil d'administration (1 poste)
  - 6.13. Autres postes
7. Négociations
8. Rentrée 2020-2021
9. Informations
  - 9.1. Vie syndicale
  - 9.2. Grief de 2005
10. Questions diverses

Proposée par Mohand Atroun  
Appuyée par Louis Fortier  
**Adoptée à la majorité**

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 23 JANVIER ET DU 14 MAI 2020

#### 3.1 Adoptions

##### Recommandation 2

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 janvier 2020 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Jean-Frédéric Brunet

Appuyée par Caroline Leduc

**Adoptée à l'unanimité**

##### Recommandation 3

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2020 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Mohand Atroun

Appuyée par Michèle Bastien

**Adoptée à l'unanimité**

### 4. NOUVEAUX MEMBRES

L'assemblée générale du SPECA accueille l'enseignant ayant adhéré au SPECA depuis le 14 mai 2020 et dont le nom suit : *Alexandre Lahaie* (Langues).

### 5. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Thomas Dussert rappelle l'esprit de la première recommandation, qui avait déjà été adoptée lors de l'assemblée du 14 mai dernier. Il présente ensuite les circonstances qui amènent l'exécutif à recommander qu'un mode de fonctionnement virtuel soit soumis aux membres lors de l'assemblée du 15 octobre pour permettre de valider les décisions prises à distance pendant la crise sanitaire actuelle.

##### Recommandation 4

Considérant que les Règlements du SPECA ne prévoient pas la tenue d'une assemblée à travers une plateforme numérique ou autrement qu'en présence physique et qu'il s'agit d'une pratique inusitée;

Considérant les risques de problèmes techniques;

Considérant toutefois que l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 26 avril 2020, permet *que toute réunion, séance ou assemblée qui a lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;*

Considérant que certaines décisions, notamment celles entourant la négociation, ne peuvent être reportées sur une longue période et que l'assemblée générale doit être entendue sur ces sujets;

##### *Il est proposé :*

- Que cette assemblée générale soit tenue à des fins consultatives, avec le plus de garanties procédurales possible dans les circonstances.
- Que, lorsque l'assemblée générale pourra à nouveau réunir les membres en personne, celle-ci ratifie rétroactivement les décisions prises si cela s'avère pertinent.

Proposée par Chantal Deslauriers

Appuyée par Mohand Atroun

**Adoptée à l'unanimité**

## Recommandation 5

- Que l'exécutif soumette aux membres, lors de l'assemblée du 15 octobre 2020, un mode de fonctionnement virtuel permettant d'encadrer la tenue d'assemblées décisionnelles à distance durant la crise sanitaire actuelle.

Proposée par Caroline Leduc  
Appuyée par Bibiane Charland  
**Adoptée à l'unanimité**

## 6. ÉLECTIONS

Christian Goyette rappelle qu'il n'y a pas eu d'élections syndicales au printemps dernier et que la majorité des mandats des enseignant.e.s a été prolongée, à l'exception de quelques postes de la Commission des études qui ont dû être comblés pour y assurer une représentation enseignante. Des élections seront donc maintenant tenues. Une première vague d'élections sera tenue aujourd'hui pour combler les postes sur les différents comités qui n'impliquent pas de dégrèvements. Ces élections seront tenues de la façon habituelle et, au besoin, en utilisant les fonctions normales de zoom. Les élections pour les autres postes, dont ceux du conseil exécutif et de la Commission des études, auront lieu le 15 octobre prochain et s'appuieront sur une procédure plus élaborée de vote à distance qui sera soumise à l'assemblée. Les bilans syndicaux et les états financiers seront également présentés le 15 octobre.

### **6.1 Élection des vérificateurs pour 2019-2020 (2 postes)**

Julie Gauthier propose **Vincent Roy**.

Louis-Philippe Lépine propose **Fabrice Desormeaux**

Les candidats acceptent et sont élus par acclamation.

### **6.2 Comité des relations du travail pour 2020-2021 (2 postes)**

Pascale Charest propose **Jérôme-Melville Giguère**.

Alain Long propose **Francis Soucy**.

Les candidats acceptent et sont élus par acclamation.

### **6.3 Comité permanent de prévention / PO-34 et PO-35 (2 postes)**

Andrée-Anne Clermont propose **Laurence Daigneault Desrosiers**.

Julie Gauthier propose **Maria Baruffaldi**.

Les candidates acceptent et sont élues par acclamation.

### **6.4 Comité santé et sécurité pour 2020-2021 (3 postes + 1 substitut)**

Éric Athlan propose **Chantal Asselin**.

Francis Soucy propose **Éric Athlan**.

Chantal Asselin propose **Francis Soucy**.

Caroline Leduc propose **Isabelle Héroux** comme substitut.

Les candidat.e.s acceptent et sont élu.e.s par acclamation.

### **6.5 Comité d'action et de concertation en environnement (4 postes)**

Caroline Leduc propose **Douce Michaud**.

Christian Goyette propose **Mathieu Brière-Provencher**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Les candidat.e.s acceptent et sont élu.e.s par acclamation.

### **6.6 Comité de veille interculturelle (5 postes)**

Caroline Joly propose **Christian Goyette**.

Julie Gauthier propose **Catherine Allen**.

Catherine Allen propose **Julie Gauthier**.

Chantal Deslauriers propose **Julie Cloutier**.

Les candidat.e.s acceptent et sont élu.e.s par acclamation.

### **6.7 Comité-conseil sur la recherche (au moins 1 poste)**

Aucune candidature.

### **6.8 Comité d'aménagement des locaux (3 postes)**

José Marcoux propose **David Schwinghamer**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Le candidat accepte et est élu par acclamation.

### **6.9 Équipe santé mieux-être (3 postes)**

Chantal Asselin propose **Michèle Bastien**.

Il n'y a pas d'autre candidature. La candidate accepte et est élue par acclamation.

### **6.10 Comité de toponymie (2 postes)**

Aucune candidature.

### **6.11 Comité d'élections pour 2020-2021 (4 postes)**

François Drouin propose **Daniel Lévesque**.

Ginette Cartier propose **Mohand Atroun**.

Pascale Charest propose **Ginette Cartier**.

Guillaume Poliquin propose **Jean-Daniel Daigle**.

Les candidat.e.s acceptent et sont élu.e.s par acclamation.

### **6.12 Conseil d'administration (1 poste)**

Sophie Crevier propose **Julie Gauthier**.

La candidate accepte et est élue par acclamation.

### **6.13 Autres postes**

Il n'y a pas d'autres postes à combler.

## **7. NÉGOCIATIONS**

Laurence Daigneault Desrosiers présente l'état des négociations en cours. Après l'échec d'une négociation hâtive en mai et juin et le changement d'interlocuteurs patronaux, la négociation reprend maintenant à un rythme normal malgré le contexte pandémique qui frappe les enseignant.e.s La FNEEQ a déposé cet été une demande de médiation ce qui nous permettra d'obtenir le droit de grève au courant de l'automne – mais cela risque d'être sans effet immédiat puisque les autres fédérations syndicales de la CSN n'ont pas fait de même. Quant à la négociation de la table centrale, la CSN a déposé une contre-proposition au gouvernement. Quant à nos demandes sectorielles, un « appel d'argent » avait été présenté à la table centrale pour débloquer les demandes d'équité pour les chargé.e.s de cours. Or, les représentants patronaux au sectoriel ont affirmé que ces fonds n'étaient pas nécessaires et l'appel a été laissé de côté.

Dans ce contexte de pandémie et de surcharge de travail, la mobilisation s'annonce difficile et pourtant nécessaire pour appuyer notre comité de négociation et faire des gains. Même si notre cahier de demandes sectoriel rejoint les demandes du SPECA, on pourrait avoir à pousser sur la CSN afin qu'elle se montre plus combative. Le plan de mobilisation implique une première phase, en septembre et octobre, pour se remettre dans la négo et se réapproprier nos demandes. D'ailleurs, ayant constaté un déficit de couverture médiatique, la FNEEQ a lancé récemment une offensive médiatique et obtenu une réponse de Danielle McCann. Vers la fin octobre et le mois de novembre, on pourrait passer à un niveau de mobilisation supérieur avec des actions éclairs et des actions et manifestations extérieures.

## **8. RENTRÉE 2020-2021**

Alain Long présente les enjeux de relations de travail qui sont apparus au cours des dernières semaines : on y retrouve des problèmes d'horaire et à l'organisation de l'enseignement, des demandes pour que les RCD travaillent cet été, la gestion des consentements des étudiant.e.s à être enregistré.e.s lors de séances zoom, ainsi que l'abrogation de l'entente pour garantir à 80 % les contrats des non-permanents. Il précise que des cas de *zoombombing* apparaissent et que le SPECA presse le Collège d'élaborer une procédure claire et répartisse les responsabilités pour la gestion de tels cas, en plus d'émettre des avis préventif avertissant les étudiant.e.s des

sanctions possibles. Enfin, il ajoute que les instances gouvernementales songent à octroyer des crédits d'impôts pour des dépenses liées au télétravail.

Elsa Myotte présente quant à elle les enjeux sur le front pédagogique. Des balises sur l'ouverture des caméras par les étudiant.e.s sont toujours attendues, et notamment pour les situations d'évaluation à distance. Quant aux évaluations en présence, le Collège s'est montré peu ouvert à des évaluations pendant la session, mais songe à en permettre pour la semaine d'examens – si la situation sanitaire le permet. Aussi, de nombreux problèmes relèvent du soutien informatique fourni par la DTI. Elsa Myotte souligne que l'exécutif souhaite entendre les préoccupations des membres et savoir quels sont les enjeux sur lesquels le SPECA doit agir en priorité.

Les enseignant.e.s présent.e.s évoquent des besoins et dépenses pour du matériel informatique, s'inquiètent de savoir quel est le plan s'il y a reconfinement et que certain.e.s doivent à nouveau composer avec des enfants à la maison, se montrent mécontents des réponses du personnel de la DTI (qui aurait besoin de plus de personnel) et des nombreux problèmes informatiques qui affectent leurs cours (Moodle, VPN, etc.), souhaitent des examens en présence, si c'est possible, et indiquent que certains étudiant.e.s n'ont pas de caméra et qu'il importe de trouver des solutions pour leur en fournir pour des évaluations à distance.

## 9. INFORMATIONS

### 9.1 Vie syndicale

Pour relancer la vie syndicale, dans une période où l'on se côtoie peu, l'exécutif organise un 5 à 7 de la rentrée (jeudi le 17 septembre) dans la cour intérieure du Collège. De plus, un numéro du SPECA-Hebdo est en préparation et le comité éditorial vous invite à proposer des textes pour expliquer en quoi la pandémie et les directives de santé publique transforment le travail enseignant, que ça soit en télétravail, en laboratoires, avec des outils technologiques, dans la supervision de stages, etc. Enfin, pour appuyer la négociation, les membres ont jusqu'à demain pour commander le t-shirt officiel de la négociation.

### 9.2 Grief de 2005

Alain Long présente le dernier épisode d'une saga remontant à 2005. Le Collège a reçu une lettre lui annonçant que le MEES assumerait le coût total des compensations financières qui ont été versées aux enseignant.e.s à l'automne 2015 pour la reprise des journées de grève effectuée en 2005. Cela évitera que le Collège ne prenne ces ressources dans la masse salariale et que cela soit assumé par les enseignant.e.s.

## 10. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

Levé à 16 h 38.

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire